

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 3

#### ■ Entretien

Isabelle Steyer

#### « Personne n'a pris la mesure du danger »

Propos recueillis par  
Sophie Tardy-Joubert

Page 7

#### ■ Le rendez-vous du patrimoine

Frédérique Perrotin

#### Adoption : vers un droit d'accès aux origines ?

### DOCTRINE

Page 11

#### ■ Droit pénal

Jean-Pierre Vial

#### La répression de l'indifférence au sort d'autrui à l'épreuve du Covid-19

Page 16

#### ■ Personnes / Famille

Laura Viaut

#### Le contentieux familial à la lumière de la conflictualité

### JURISPRUDENCE

Page 22

#### ■ Responsabilité délictuelle

Aude Denizot

#### Le tramway et ses voies propres : petite illustration des travers de la loi Badinter

(Cass. 2<sup>e</sup> civ., 5 mars 2020)

### CULTURE

Page 28

#### ■ Bibliographie

Céline Slobodansky

#### Flics et spirites à Reykjavik

## ACTUALITÉ

### Entretien



### « Personne n'a pris la mesure du danger » <sup>154c8</sup>

Entretien avec Isabelle STEYER, avocate spécialisée sur les violences conjugales

Propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

Le 4 août 2014, Isabelle Thomas était assassinée par son ex-compagnon Patrick Lemoine en plein cœur de la ville de Grande Synthe. Elle avait sollicité la protection de la police à plusieurs reprises, en vain. Le tribunal de grande instance vient de condamner l'État pour faute lourde. Une victoire mitigée, pour Isabelle Steyer, avocate de la sœur de la victime, engagée de longue date pour les femmes victimes de violences conjugales. Pour les Petites Affiches, elle a accepté de revenir sur cette affaire hors-norme, emblématique des difficultés qu'ont les femmes victimes de violence à se faire entendre et protéger par la justice.

**Les Petites Affiches : À la mi-mars, le tribunal judiciaire de Paris a rendu sa décision et a condamné l'État pour n'avoir pas protégé Isabelle Thomas. Comment réagissez-vous à cette décision ?**

**Isabelle Steyer :** Je suis ravie de cette condamnation. La justice a prouvé son indépendance et sa capacité à se remettre en question. Cette décision fait suite à une situation très grave de triple assassinat. On parle dans la presse de féminicide, ce qui pourrait faire oublier qu'il y a en réalité trois morts dans cette affaire ! Trois personnes d'une même famille, Isabelle Thomas et ses deux parents, ont été assassinés sur la place du village après une

course-poursuite. Ce sont des faits très rares. Il est très peu commun que trois personnes adultes soient assassinées. Les conditions du passage à l'acte sont elles aussi très particulières : il n'a pas eu lieu à huis clos, comme c'est généralement le cas, mais sur la place du marché de Grande Synthe.

**LPA : Pouvez-vous nous rappeler les faits de cette affaire ?**

**I. S. :** Isabelle Thomas dépose plainte 28 juin 2014 pour tentative de meurtre, sur les conseils de l'infirmière du lycée dans lequel elle enseignait les mathématiques. Patrick Lemoine, son compagnon, a essayé de l'étrangler la veille.

Suite en p. 3

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr  
Grande Arche de La Défense  
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

Accueil client  
annonces-gp@lextenso.fr  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr  
Grande Arche de La Défense  
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

journal  
la loi

annonces-jll@lextenso.fr  
Grande Arche de La Défense  
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense  
Tél. : 01 42 34 52 34